

Affaire suivie par :

Nadia Chabbert
Agnès Légal
IEN-ET économie gestion

Clermont-Ferrand, le 1er septembre 2026

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale –
Enseignement technique – économie gestion

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'économie gestion
de la voie professionnelle

Copie à Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,

Objet : Lettre de rentrée scolaire 2026-2027

À l'attention de Mesdames et Messieurs les enseignants de la filière Économie-Gestion de la voie professionnelle

Mesdames et Messieurs les enseignants,

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous tenons tout d'abord à vous adresser nos chaleureux remerciements pour votre investissement continu au service de la réussite des élèves de la voie professionnelle. Nous saluons tout particulièrement votre capacité d'adaptation face au déploiement des nouvelles modalités de correction dématérialisée via l'application Santorin. Ce travail collectif, mené en économie-gestion de façon plurielle et harmonisée, a pleinement garanti l'équité de traitement nécessaire pour l'ensemble des candidats de notre académie. Nous tenions à vous en remercier collectivement.

C'est avec cette même dynamique constructive que nous souhaitons aborder avec vous les grands axes et priorités qui jalonneront notre action tout au long de cette année.

1. Rigueur d'évaluation et conformité réglementaire : nos exigences d'examen

La dématérialisation des copies offre désormais aux familles un accès facilité à leurs écrits, un contexte qui se traduit par une augmentation significative des demandes de recours administratifs. Cette vigilance accrue s'étend également de manière très nette aux épreuves orales ponctuelles, pour lesquelles les réclamations et contestations se font de plus en plus fréquentes.

Face à cette tendance, il nous paraît essentiel de vous rappeler la posture attendue de tout enseignant lorsqu'il est investi d'une mission d'évaluation aux examens. En tant que certificateur, votre rôle requiert une impartialité totale et une neutralité absolue. C'est pourquoi nous vous invitons à une vigilance rigoureuse tant pour les épreuves ponctuelles que pour le contrôle en cours de formation (CCF). Chaque décision d'évaluation doit être argumentée, transparente et incontestable.

Par ailleurs, le suivi des Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) requiert une attention tout aussi stricte. On observe régulièrement des situations d'élèves dont la durée réglementaire de PFMP n'est pas conforme aux exigences des règlements d'examen. Nous serons à vos côtés pour

étudier au cas par cas la décision opportune à adopter : soit la non-validation de l'épreuve (E3) du candidat, soit l'accord d'une demande de dérogation dans le contexte d'un parcours exceptionnel. Nous vous demandons d'appliquer avec rigueur les dispositions de la circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016 (Orientation, organisation et accompagnement des PFMP).

2. Redonner de la force à l'écrit et structurer les apprentissages

Replacer l'écrit au cœur des apprentissages est un enjeu majeur. Nos élèves doivent être entraînés de manière systématique à la lecture fine et à la compréhension des consignes, ainsi qu'à la clarté et à la rigueur de leurs productions écrites.

Dans le prolongement direct des efforts engagés lors du module 1 dédié aux processus d'apprentissage, nous vous encourageons à consolider l'évolution de vos pratiques quotidiennes. Chaque séance gagne à être objectivée et structurée avec méthode :

- Une structure claire : un découpage en plusieurs temps, débutant impérativement par un rituel d'accueil et de mise en activité.
- Des objectifs explicites : des objectifs de séance clairement énoncés et partagés avec les élèves dès le début du cours.
- De l'interactivité et du rythme : des activités rythmées favorisant l'engagement actif et des temps réguliers de feedback et d'auto-évaluation.
- Une objectivation des acquis : prendre le temps de faire le bilan en fin de séance pour répondre à la question : « Qu'avons-nous appris aujourd'hui ? »
- Une trace écrite de qualité : veiller à ce que l'élève reparte avec un écrit structuré, clair et rigoureux

3. Accompagner les transitions technologiques, budgétaires et citoyennes

Notre rôle est de former des citoyens lucides et des professionnels en parfaite adéquation avec les réalités de leurs futurs métiers. Trois priorités guideront nos actions :

- S'approprier l'usage de l'intelligence artificielle (IA) : il est essentiel de se former aux usages de l'IA dans l'éducation pour enrichir nos pratiques pédagogiques, tout en formant les élèves à ses usages professionnels spécifiques en fonction des besoins des métiers de nos filières.
- Généraliser l'éducation financière et budgétaire (EDUCFI) : face aux risques de surendettement qui touchent de plus en plus de jeunes adultes et face à la multiplication des arnaques sur les réseaux sociaux, nous devons agir. Nous vous demandons d'exploiter pleinement les ressources EDUCFI et de vous emparer du passeport EDUCFI en classe de seconde professionnelle (Bac Pro et CAP).
- Développer les compétences psychosociales (CPS) : encouragez dès que possible la pédagogie de projet, les pratiques coopératives et les dynamiques de groupe sans oublier les scénarii pédagogiques. Les interactions constructives entre élèves sont fondamentales pour développer l'esprit d'équipe, l'écoute et l'autonomie.

4. Construire l'avenir et encourager l'ambition : s'emparer du soutien au parcours

L'accompagnement à l'orientation doit se déployer dès la classe de seconde. Saisissez-vous pleinement des parcours d'information (outils Avenir Parcours) pour guider vos élèves dans la construction de leur projet post-bac. Notre mission commune est d'encourager l'ambition chez nos jeunes et de les aider à surmonter les mécanismes d'autocensure qu'ils s'imposent trop souvent pour certaines filières.

Enfin, poursuivez activement les relations école-entreprise. Celles-ci permettent non seulement de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, mais aussi de les faire bénéficier très tôt de dispositifs de mentorat sécurisants (via la contractualisation de conventions de mentorat).

5. Vos rendez-vous de formation et d'accompagnement

Afin de vous soutenir dans la mise en œuvre de ces priorités, plusieurs webinaires et temps forts académiques rythmeront l'année scolaire :

1. Webinaire semaine de l'Éducation financière : un point complet sur les ressources et le déploiement du passeport
2. Webinaire de préparation à l'épreuve de contrôle : conseils méthodologiques pour accompagner les élèves à l'épreuve orale de contrôle d'économie gestion et d'économie droit
3. Séminaire IAg pour et par les enseignants d'Économie-Gestion volet 2 : retours d'expériences et clés d'intégration pédagogique (quand et comment l'utiliser avec les élèves).
4. Webinaire accompagnement à la mise en œuvre du soutien au parcours : outils et partages de bonnes pratiques autour de l'orientation et du mentorat.

Sachez que nous demeurerons pleinement à vos côtés tout au long de cette année pour valoriser vos initiatives, guider vos pratiques et soutenir votre action quotidienne.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire, placée sous le signe de la réussite partagée, de la rigueur et de l'ambition pour nos élèves.